

Scam*

Soci t  civile des auteurs multimedia

Acte d'adh sion aux statuts

A LIRE ATTENTIVEMENT :

Signer cet acte d'adh sion signifie que vous apportez vos droits   la soci t  de gestion collective Scam   soci t  civile des auteurs multimedia   active dans **les secteurs de l' crit, de l'image fixe et du documentaire audiovisuel et radiophonique.**

Il s'agit d'une d marche importante dans votre vie professionnelle et nous vous conseillons, apr s avoir lu ce document attentivement et avant de le compl ter, de prendre rendez-vous avec le **Service des Auteurs** pour finaliser cette formalit  : Scam - Service des Auteurs : rue du Prince Royal 87, B-1050 Bruxelles - t l. 02/551 03 42 - fax 02/551 03 71- servicedesauteurs@scam.be.

Lors de ce rendez-vous, n'oubliez pas de vous munir de votre **carte d'identit ** et de votre **carte bancaire**.

L'adh sion   la Scam consiste en l'acquisition d'une part sociale de la Soci t  (la Scam est en effet une soci t  civile dont tous les auteurs sont des  associ s). Le montant de la part sociale est de 7,62   et sera imput  sur le premier versement de droits.

A noter que chaque page de ce document devra  tre remplie et sign e et ne pourra  tre ratur e.

Rappel:

Seules les personnes physiques **r sidant fiscalement en Belgique** et **actives dans les cat gories professionnelles que la Scam** repr sente ont la facult  d'adh rer   la Scam Belgique. Chaque demande d'adh sion est soumise au Comit  belge.

Le montant de la part sociale (7,62 €) sera imputé sur le premier versement de droits.

ADHESION

Je sollicite mon admission à la Société civile des auteurs multimedia (Scam), 5 avenue Vlasquez, 75008 Paris dont la délégation pour la Belgique est rue du Prince Royal, 87 à 1050 Bruxelles. Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement général de la Scam.

Aux termes desdits statuts, la Société civile des auteurs multimedia a pour objet (article 7) :

1. *l'exercice et l'administration, dans tous pays, de tous les droits relatifs à la reproduction ou la représentation, sous quelque forme que ce soit, des œuvres de ses membres, et notamment la perception et la répartition des redevances provenant de l'exercice desdits droits,*
2. *une action de prévoyance, de défense et de promotion des droits économiques et sociaux de ses membres,*
3. *une action de solidarité tant au profit de certains de ses membres qu'au profit d'anciens membres,*
4. *la mise en œuvre des moyens propres à développer et à valoriser le répertoire de la Société en France et à l'étranger, en promouvant les diversités culturelles européennes,*
5. *et d'une façon générale, la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres.*

Sous réserve de mon admission par le conseil d'administration de la Scam, conformément à l'article 19 (10) des statuts, j'adhère auxdits statuts et règlement général de la Société pour la durée de celle-ci, fixée à cinquante années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

En conséquence, je prends l'engagement d'exécuter fidèlement les prescriptions des statuts et du règlement général.

Scam*

APPORT DE DROITS

Compte tenu des termes de l'article 2 des statuts, je fais apport à la société du fait même de mon adhésion, en tous pays et pour la durée de la Société :

1. du droit d'autoriser ou d'interdire la reproduction ou représentation, totale ou partielle, paroles et/ou images, par le moyen de la photographie (y compris le microfilm), de réseaux et supports numériques ou analogiques, de phonogrammes, de la radiodiffusion, du cinéma, de vidéogrammes (vidéocassettes ou vidéodisques notamment) ou par tout moyen audiovisuel connu ou inconnu à ce jour, de mes œuvres autres que celles dramatiques ou musicales dont la première diffusion a été ou sera réalisée par l'un de ces moyens ;¹

et

2. du droit d'autoriser ou d'interdire la reproduction ou représentation totale ou partielle, paroles et/ou images, par le moyen de réseaux analogiques et numériques, de supports numériques (notamment au sein de programmes multimédias, de bases de données) de mes œuvres autres que musicales et dramatiques dont la première divulgation ou diffusion a été ou sera effectuée au sein d'une publication d'une entreprise de presse ou d'une entreprise de communication audiovisuelle ;¹

et

3. du droit d'autoriser ou d'interdire la reproduction ou la représentation de mes œuvres visuelles relevant de la photographie, de l'illustration graphique, du dessin d'humour, de la bande dessinée, etc. par le moyen de la télédiffusion, des réseaux et supports analogiques ou numériques, du cinéma ou par tout autre moyen connu ou inconnu à ce jour.¹

Mon apport restera acquis à la Société civile des auteurs multimedia pendant toute son existence, en y comprenant les prorogations éventuelles, même si, contrairement aux stipulations du règlement général, certaines de mes œuvres n'avaient pas été déclarées au répertoire de la Scam.

Limite territoriale des apports (cf. article 3 des statuts - 2e partie, chapitre V du règlement général).

Les apports pouvant être limités territorialement pour les pays dans lesquels il existe une société de représentation et de reproduction avec laquelle la Société a conclu un contrat de réciprocité (cette liste des sociétés étrangères est tenue à disposition), voici les pays, pour lesquels je ne fais pas apport de mes droits à la Scam :

.....

.....

¹ Le cas échéant, barrer et parapher le ou les paragraphes comportant les droits d'exploitation dont vous ne souhaitez pas faire l'apport.

Scam*

Article 1 du règlement général: *Tout auteur qui désire faire partie de la société en qualité d'adhérent, de sociétaire stagiaire ou de sociétaire, doit fournir la nomenclature de ses oeuvres diffusées par quelque procédé que ce soit et qui constitue son apport social.*

Fait à Le

(Faire précéder la signature de la mention "Lu et approuvé, bon pour adhésion et apport")

.....

Un bulletin de déclaration, accompagné du contrat, pour chacune des œuvres constituant l'apport de l'auteur, doit impérativement être joint au présent acte d'adhésion.

Les informations demandées dans le présent acte, destinées au fichier des auteurs, sont régies par la loi française 78-17 du 6 janvier 1976 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Il existe un droit d'accès et de rectification susceptible d'être exercé auprès de la Scam, 5 avenue Volasquez, 75008 Paris. Les données à caractère personnel que l'utilisateur fournit sont traitées en vue de l'administration des membres et de la gestion des droits et des services offerts par la Scam. Le maître du fichier est la Délégation belge de la Scam établie en Belgique rue du Prince Royal 87 1050 Bruxelles. Conformément à la loi du 8 décembre 1992, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification susceptible d'être exercé auprès de la Délégation belge de la Scam. La Scam se réserve le droit de céder le bénéfice des présentes à tout tiers de leur choix. Elle reste cependant garante de la bonne exécution des obligations à la charge de ce tiers à l'égard de l'utilisateur.

CURRICULUM VITAE PROFESSIONNEL (remplir ou joindre un CV)

Formation

.....

.....

Parcours professionnel

Date de début de l'activité professionnelle d'auteur :

.....

.....

.....

.....

2. Annexes

Nom :

Adresse :

A. Acte d'apport complémentaire pour les droits de reprographie

Vu l'article 2 des statuts dont je déclare avoir pris connaissance (*Tout auteur admis à adhérer aux présents statuts (...) peut faire apport à la société, en tous pays et pour la durée de la société (...) de son droit de percevoir toute rémunération relative à la reprographie de ses oeuvres (autres que celles musicales) publiées sous quelque forme que ce soit*), je fais apport à la Société, à titre exclusif, de ce droit.

Je fais apport de mes droits de reprographie à la Scam Oui Non

B. Mandat 5000-5003 : prévention de la double imposition

Les sommes de droits d'auteur que nous versons pour l'exploitation de vos oeuvres sont susceptibles, dans un certain nombre de cas, de subir deux impositions : en France à un taux forfaitaire de 33,33% et en Belgique au taux qui vous est applicable. Pour éviter cette double imposition, vous devez nous faire parvenir une fois par an un formulaire à 5000-5003, visé par le contrôleur fiscal dont vous dépendez, que nous devons ensuite transmettre à l'administration fiscale française.

Si vous le souhaitez, nous pouvons nous charger de cette démarche à votre place : vous pouvez nous confier, par un mandat repris ci-dessous, l'administration de cette obligation.

Les coordonnées de l'administration fiscale belge en charge de mon dossier sont les suivantes:

Les coordonnées de l'administration fiscale en charge de ce dossier sont indiquées sur votre déclaration fiscale. A défaut d'indiquer ces coordonnées, nous ne pouvons exécuter ce mandat.

**A.F.E.R - Bureau central de
taxation de la commune de :**

Mon numéro national:

Ou n° de TVA pour les sociétés :

Je donne par la présente mandat à la Scam, ce que cette société accepte, d'entreprendre toute démarche auprès des administrations fiscales en vue de compléter le document 5000-5003 lié à la perception de mes droits d'auteur provenant de la Scam. Cela comporte la mission de compléter et signer en mon nom ce document, de le faire compléter par lesdites administrations et d'assurer le suivi de la procédure. J'informerai la Scam des éventuels changements de coordonnées de l'administration dont je dépends, dans les plus brefs délais, afin de lui permettre d'assurer sa mission définie par le présent mandat. Ce mandat est conclu pour une durée indéterminée et peut être dénoncé à tout moment par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis de 30 jours. La Scam ne peut être tenue pour responsable du retard ou du refus de l'administration.

Date

Nom et signature (Faire précéder la signature de la mention "Bon pour pouvoir")

C. Autorisation d'utilisation de mes données sur le site des auteurs BELA

Par cet accord vous donnez à la Scam l'autorisation d'utiliser les informations relatives à vos oeuvres que vous lui communiquez (par la poste ou par des moyens électroniques) sur le site des auteurs BELA (www.bela.be).

Par utilisation des oeuvres on entend : reproduire dans une base de données, stocker, et communiquer au public les éléments biographiques de l'utilisateur et les éléments techniques de l'œuvre sur le site de BELA de la manière jugée la plus appropriée par la Scam et dans l'intérêt du membre - mandant.

L'utilisateur reste libre d'autoriser ou de refuser cette utilisation expressément, totalement ou en partie, soit totalement en biffant le présent article ou ultérieurement par courrier séparé, soit partiellement, par le biais d'un bulletin de déclaration ou ultérieurement par courrier séparé, adressé à la Scam notifiant son refus pour une œuvre spécifique.

Je marque mon accord pour que les informations sur mes oeuvres que je communique à la Scam dans le cadre de la gestion de mes droits soient utilisées pour BELA :

OUI

NON

D. Signature électronique pour la déclaration informatique des oeuvres

La signature de ce contrat vous permet de recevoir un code digital qui a la valeur de votre signature. Ce code pourra être utilisé notamment pour une déclaration informatique de vos oeuvres (via Internet ou via un module de déclaration).

I. Conditions générales pour l'utilisation du code secret, pour la déclaration informatique des œuvres aux répertoires de la Scam et pour le site BELA.

Article 1^{er} : Objet

L'utilisation du code secret ainsi que la déclaration informatique des œuvres aux répertoires et pour le site BELA par le membre ou le mandant de la Scam résidant en Belgique, ci-après dénommé l'utilisateur, sont soumises aux présentes conditions générales.

Les déclarations informatiques ne seront prises en compte et les autres services ne seront donc ouverts à l'utilisateur que si ce dernier renvoie préalablement les présentes conditions générales signées, datées, et complétées par la mention de conditions et autorisations dans le cadre de BELA lues et approuvées.

Article 2 : Utilisation du code secret réservé aux utilisateurs

Le code secret confié à l'utilisateur lui est personnel. L'utilisateur doit préserver le caractère secret de ce code et ne peut en aucun cas le communiquer à un tiers. L'utilisateur devra en outre prévenir la Scam d'une utilisation non autorisée du code secret ou d'une faille dans la sécurité du système.

En cas de perte ou de présomption qu'un tiers a eu accès au code secret, l'utilisateur doit en informer immédiatement la Scam en adressant un message à l'adresse suivante : Scam, Service des Auteurs et des Répertoires, 87 rue du Prince Royal à 1050 Bruxelles.

Article 3 : Confidentialité des données applicable aux services des membres

Les données à caractère personnel que l'utilisateur fournit sont traitées en vue de l'administration des membres et de la gestion des droits et des services offerts par la Scam. Les maîtres du fichier sont les Délégations belges de la SACD et de la Scam établies en Belgique rue du Prince Royal 87 à 1050 Bruxelles. Conformément à la loi du 8 décembre 1992, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification susceptible d'être exercé auprès de la Délégation belge de la Scam. La Scam se réserve le droit de céder le bénéfice des présentes à tout tiers de leur choix. Elle reste cependant garante de la bonne exécution des obligations à la charge de ce tiers et l'égard de l'utilisateur.

Scam*

Article 4 : Garanties

L'utilisateur accepte de garantir la Scam de toute demande ou réclamation fondée, formée par un tiers ou contre tous dommages réclamés par ce tiers découlant d'une utilisation illégale ou en violation des présentes dispositions et des conditions d'utilisation des services par l'utilisateur.

Article 5 : Conditions d'utilisation de l'application informatique de déclaration des œuvres

Par l'envoi de sa déclaration, l'utilisateur atteste que les informations qu'il transmet dans le cadre de cette application informatique sont sincères, véritables, complètes et à jour et qu'il est l'auteur ou le coauteur des œuvres déclarées. La Scam pourra contrôler les déclarations et pourront rejeter celles qu'elles jugent contestables, après avoir requis au préalable, s'il y a lieu, de les réitérer sur l'honneur. Sont notamment considérées comme des déclarations contestables, celles faisant l'objet d'une opposition entre coauteurs d'une même œuvre. La Scam ne répond en rien des dénonciations portées aux déclarations. L'utilisateur ne bénéficie d'une licence d'utilisation de l'application informatique de déclaration que dans la mesure nécessaire pour compléter les déclarations des œuvres à la Scam.

Article 6 : Droits de propriété intellectuelle

L'utilisateur ne peut exploiter l'application informatique qu'à la manière et sous la forme expressément autorisées par les conditions de son utilisation de l'application. Il ne peut davantage la modifier.

Article 7

Les présentes conditions sont complétées par les conditions d'utilisation des services de la Maison Numérique. Ces dernières sont opposables à l'utilisateur dès leur activation par lui.

Les présentes conditions ne dérogent en rien à l'application des statuts et des règlements généraux de la Scam lorsque l'auteur y a adhéré ou au mandat pour la reprographie que le mandant leur aurait confié.

II. Divers

Les présentes conditions sont régies par le droit belge. En cas de conflit relatif à son application, son interprétation ou son exécution, les parties soumettront leur différend au Comité belge de la Scam. A défaut de résolution amiable de leur différend ou à la discrétion de la Scam, les Tribunaux de Bruxelles sont seuls compétents.

Je déclare avoir lu ce contrat et y marquer mon accord

oui non

Signature pour l'ensemble des annexes (A, B, C, D)

Fait :

Date :

Nom :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Belgique

Rue du Prince Royal, 87
B - 1050 Bruxelles
Tel. ++32 (0)2 551 03 21
Fax ++32 (0)2 551 03 25
www.scam.be ☎ infos@scam.be

France

5 rue Volasquez
F - 75008 Paris
Tel. ++33 (0) 1 56 69 58 58
www.scam.fr ☎ communication@scam.fr

Qu bec

4446 Boulevard Saint-Laurent
Bureau 202
Montr al (Qu bec) H2W1Z5
Tel. ++1 514 738 88 77
Fax ++1 514 342 46 15
www.scam.ca ☎ schlittler@scam.ca